PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

N° d'imprimé : 001437718

NATURE DU CONTROLE	DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle volontaire complet	25/09/2026	23595 / 1

INSTALLATION DE CONTROLE

N° D'AGREMENT : S013F187

RAISON SOCIAL :
N.C.C.T.A. MARIGNANAIS

ADRESSE : BOULEVARD ROLAND CORRAO
6 AVENUE RENE DUBOS
13700 MARIGNANE
04.42.31.41.31

IDENTITE DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 013S1303

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VEHICULE

N° Immatriculation	Date C.I.	Date 1ere circulation
GW-826-TH	25-02-2025	02-05-2024

Genre	Marque	Type
VP	PEUGEOT	M10PGTVP209

N° de série dans la série du type	Energie
VR3UPHNE6R5049007	ES

Kilométrage au compteur	Désignation commerciale
26944	208

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

ALCOPA AUCTION

ADRESSE : 33 RUE DE BERLIN
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES

Le présent procès-verbal résulte d'un contrôle technique dit volontaire qui ne peut être assimilé au contrôle technique obligatoire prévu pa le Code de la route.
En cas de contrôle administratif et/ou de cession du véhicule, le contrôle technique volontaire ne pourra permettre de justifier de la réalisation des obligations imposées par le code de la route.

DEFAUTS OU ANOMALIES CONSTATES

Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié

Défaillances majeures

5.2.2.c.2. JANTE : Jante gravement déformée ou usée (AVG)
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint (AVG)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AR)

Défaillances mineures

3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux (AV)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (AVD)
5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable (AVG)
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (G)
6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVG)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVG,AV,AVD)

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Frein de service						
Déséquilibre		7			6	
Force	261		243	131		139
Force roue/roue	261		243	131		139
Taux			67			
Frein de stat.						
Force	100					101
Force roue/roue	124					123
Taux			21			
Pesée du véhicule		721	1144		423	
Suspension						
Efficacité	65		65	83		83
Dissymétrie		0			0	
Dérive	+1.5					
Feux de croisement	-1.0					-1.7

GAZ CO Ralenti : 0.00 CO Accéléré : 0.09 Lambda :

PROVISOIRE